

ALLOCUTION de Monsieur Xavier de VOLONTAT
PRESIDENT DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE FRANCE
CONGRES 2007 – ABBAYE DE FONTEVRAUD (49)

Chers amis,

<Introduction>

Après Blois en 2005, nous voilà revenu dans cette belle et longue vallée de la Loire, véritable patchwork viticole, dans un écrin de verdure.

Mes premiers mots iront, tout naturellement, à Paul-Eric CHAUVIN, Président du Syndicat des Vignerons Indépendants d'Anjou-Saumur et à toute son équipe.

Merci Paul-Eric de nous avoir permis de découvrir ou de redécouvrir les richesses de ce beau département du Maine et Loire.

Nous recevoir dans cet endroit extraordinaire pour clôturer ce congrès est un privilège rare. Privilège qui donne à notre manifestation une teinte toute particulière.

Permettez-moi de faire un peu d'histoire.

Fondée en 1101, l'Abbaye Royale de Fontevraud est d'abord un lieu d'Histoire et de mémoire.

Habitée par le souvenir d'Aliénor d'Aquitaine, de Richard Cœur de Lion et d'Henri II Plantagenêt ou encore des Princesses de Bourbon, hantée par la présence encore proche d'une prison politique, l'Abbaye est devenue en 1975 un Centre Culturel de Rencontre.

Il va sans dire que cet endroit magique favorise à la fois l'isolement et le travail en équipe, et fait de l'abbaye, un espace propice à la réflexion et aux rencontres.

Nul doute que ce lieu d'ouverture et de retrait a été profitable à l'ensemble de nos travaux.

Tout a été mis en œuvre pour que cette manifestation soit belle et conviviale. Et les premiers signes me laissent à penser que ce congrès 2007 sera une véritable réussite

Au nom de la Confédération, soyez en tous remerciés.

Notre traditionnelle séance plénière nous donne généralement l'occasion, non seulement de vous présenter les activités de notre organisation (ce que Michel a fait juste avant moi) mais aussi de vous faire part de nos espoirs, de nos attentes et parfois pousser quelques coup de gueule.

Nous avons un nouveau président de la république depuis quelques jours, pas encore de véritable ministre de l'Agriculture.

La campagne pour les législatives débute et comme il est de droit, tous nos invités (que je salue ici) doivent donc respecter une obligation de réserve.

Je serais donc le dernier à parler.

Mais à défaut de pouvoir nous apporter certaines précisions ou de répondre à nos interrogations, je souhaite instamment que nos invités, représentants de l'Etat et partenaires de la filière, nous écoutent bien, nous entendent haut et clair.

<Interprofessions>

L'an dernier, lors de notre congrès dans le Gard, j'avais lancé un ultimatum aux instances interprofessionnelles d'AOC.

De deux choses l'une,
Ou des ouvertures étaient faites rapidement,
Ou nous étudierions toutes les voies possibles et imaginables pour provoquer un grand séisme.

Je vais faire preuve de transparence : nous avons étudié des pistes de recours ou de contentieux pour provoquer quelques séismes auprès de certaines interprofessions.

Sur ce point, nous sommes prêts.

Mais il faut aussi avouer une tentative de certaines organisations professionnelles nationales pour trouver des solutions.

Cette tentative s'est soldée par un échec mais je souhaitais publiquement ici remercier les présidents du CNIV et du négoce pour leur engagement et leur ouverture.

Nous allons donc changer de stratégie, cibler notre demande, faire un travail de terrain.

Je le dis haut et fort : ce sera la dernière tentative constructive de notre part. La prochaine se réglera devant les tribunaux.

Je le dis aussi devant les représentants de l'Etat.

Ils porteront une part de responsabilité. Car l'Etat, en accordant l'extension des règles, est partie prenante dans le bon fonctionnement des interprofessions.

Les problèmes liés aux missions, à la représentation, dépassent très largement le cadre de notre organisation et de notre secteur. L'Etat aurait tout intérêt à y réfléchir et à s'impliquer vivement avant que cela n'implose.

Pour continuer sur un autre sujet qui nous tient à cœur, je souhaitais poser à toute l'assistance une petite devinette (et surtout à mon ami Jean-Louis SALIES, président du CNIV)

Quelle est la différence entre une structure professionnelle reconnue par l'Etat – nommée ODG - regroupant les producteurs, les coopératives et les négociants, ayant une cotisation obligatoire avec des missions de promotion, de statistiques et de gestion d'une ou plusieurs indications géographiques

Avec une structure professionnelle reconnue par l'Etat – nommée interprofession - regroupant les producteurs, les coopératives et les négociants, ayant une cotisation obligatoire avec des missions de promotion, de statistiques et de gestion d'une ou plusieurs indications géographiques ?

Je vous laisse méditer sur cette devinette et vous me direz, comme dans toute bonne pièce de théâtre de boulevard, où se trouve le cocu ?

<Réforme de l'agrément – ODG>

L'an dernier, à la même époque, je vous faisais partager ma vive inquiétude sur la réforme de l'agrément des vins à appellation d'origine et la mise en place des ODG.

Je vous parlais, là encore, de séisme en préparation, à la vue du peu de transparence et de concertation dont cette réforme a fait l'objet.

Un an après : je vous le dis comme je le pense : cette réforme, c'est vraiment n'importe quoi.....

Oh..... sur le papier tout va bien. C'est une réforme bien pensée, bien écrite.

Sur son application et sa mise en œuvre, c'est comme d'habitude « ferme ta gueule et marche ».

Je n'ai jamais vu cela. Et cela ressemble fort à de la quasi irresponsabilité.

Irresponsabilité de penser que cette réforme en profondeur, pensée par moins de 20 personnes, pouvait être appliquée d'un claquement de doigt.

Irresponsabilité de penser, une nouvelle fois, que « décréter :c'est agir ».

Irresponsabilité de trouver dans cette réforme un moyen de financement obligatoire des structures.

Quelles bêtises tout cela et bien NON : décréter seulement n'est pas agir.

Car la vraie réalité, le véritable enjeu, le vrai challenge :

- c'était d'emmener avec soi les 100 000 producteurs d'appellations d'origine comme un seul Homme
- c'était de refonder la notion d'appellation d'origine, de retrouver une image, un respect, une philosophie
- c'était de faire en sorte que l'AOC en France soit un modèle de développement économique pour nos Petites Entreprises - et pas seulement un label de nos produits dont le consommateur ne connaît même pas la signification

Mais dans quel monde vivons-nous pour accepter que nos entreprises et nos pratiques soient notées par le biais d'un Règlement Technique d'Habilitation

Que cette note déterminera la pression et le nombre de contrôles qui s'exerceront sur nos entreprises,
Nombre de contrôles que le vigneron devra assumer individuellement le coût.

Cela s'appelle de la discrimination : plus je suis petit et faible, plus je serais contrôlé et plus je paierai.

Je suis le président d'une organisation en colère qui observe ce qui se passe aujourd'hui dans les régions viticoles,
qui voit comment se mettent en place certaines ODG,
qui constate tous les effets pervers de cette réforme et surtout son détournement aux profits de certains.

L'Ordonnance ministérielle parle de démocratie, croyez moi dans la plupart des ODG cela ne sera pas le cas.

La déontologie voudrait de la concertation et de la transparence, croyez moi dans la plupart des cas elles ne seront pas de mise.

Les textes parlent de financement, croyez moi DANS TOUS les cas, il sera obligatoire et élevé.

Je suis excédé car je suis convaincu qu'un grand nombre de nos petites entreprises ne pourront plus continuer à produire de l'AOC en France dans ces conditions.

Mais n'était ce pas l'objectif ?

N'était ce pas l'objectif de certains de diminuer fortement le nombre de vignerons produisant de l'AOC ?

N'était ce pas l'objectif de certains de réserver cette production aux mains de quelques opérateurs ?

N'était ce pas l'objectif de certains de diminuer la production d'AOC en France ?

Depuis plus de deux ans, nous avons eu cesse de faire partager nos craintes, nos inquiétudes, notre scepticisme, tant auprès de l'INAO que de la CNAOC, toujours dans un esprit constructif et dynamique.

Bien entendu, il ne s'est rien passé : tous nous renvoyant à nos occupations : « mais de quoi se mêlent les vignerons indépendants ? ».

Aujourd'hui : je vous le dis solennellement : nous disons STOP.

Et si bataille il doit y avoir, alors bataille il y aura.

Nous demandons solennellement une pause dans la mise en œuvre de cette réforme.

Nous demandons solennellement que cette réforme soit rediscutée et ce, à tous les échelons, du vigneron jusqu'aux plus hautes instances nationales.

Nous demandons expressément une révision du calendrier de mise en œuvre.

Nous demandons expressément une séparation juridique, administrative, politique et financière totale entre le syndicalisme et l'ODG.

Nous demandons expressément une représentation très démocratique de l'ensemble des opérateurs produisant les signes de qualité dans tous les ODG.

Nous demandons expressément la mise en place d'une cellule nationale regroupant toutes, et je dis bien toutes, les composantes nationales.

Cette pause doit être annoncée rapidement par les pouvoirs Publics.

Et je reste à la disposition, comme toujours, des président de l'INAO, du comité Vins de l'INAO de la CNAOC et de la nouvelle directrice de l'INAO.

Ils savent où nous trouver pour qu'ensemble, nous trouvions à rebâtir l'AOC viticole française, nous trouvions à lui redonner ses lettres de noblesse, qu'elle continue à être un modèle de développement économique pour nos petites entreprises.

<Réforme de l'OCM>

En ce qui concerne la réforme de l'Organisation Commune du Marché vitivinicole, cette fameuse OCM, nous voilà bientôt au bout du tunnel.

Les premières lueurs de ce que sera notre prochaine Organisation commencent à se dessiner.

Sur ce dossier, notre organisation a pu cultiver sa philosophie d'indépendance. Nos réflexions sont jugées iconoclastes, à l'opposé du bien pensant et du politiquement correct.

Je dois vous avouer que j'en tire personnellement une certaine satisfaction : non pas d'être considéré comme « un poil à gratter » dans la viticulture mais bien de représenter une organisation libre d'esprit, libre de penser, sans aucun a priori, sans aucun dogme.

J'ai pu très largement m'exprimer sur ce dossier, tant dans la presse que dans toutes les assemblées générales de fédérations que j'ai pu faire. Cette réforme va constituer une étape très importante vers plus de libéralisme, plus de souplesse, plus de responsabilisation.

Elle va changer beaucoup de chose : pas tant sur notre pratique au quotidien mais surtout sur notre environnement.

Nous sommes condamnés à nous adapter pour continuer à exister.

Notre organisation a fait sur le sujet un travail important. J'en profite ici pour remercier tous les vignerons qui ont consacré beaucoup de leur temps pour réfléchir et élaborer une proposition en dehors de tous clivages particuliers ou régionaux. Les débats en interne ont été vifs et riches.

Nos positions ont été discutées et reprises en grande partie par notre Confédération Européenne et présentées à deux reprises à Mariann Fischer Boel.

Récemment, un travail spécifique a été fait sur l'étiquetage. Nos positions ont été adressées à la Commissaire.

Le 4 juillet prochain aura lieu la présentation officielle du projet de réforme.

Application à compter de 2009.

Trois grands enjeux principaux émergent : tout d'abord la libéralisation des droits de plantation : sur ce point, nous nous opposons fermement à la libéralisation des droits sur les vins à indications géographiques mais nous souhaitons voir, aux côtés des vins à IG un espace de totale liberté.

Deuxième enjeu : la régulation du marché : pas question pour nous que cette régulation du marché passe par les groupements de producteurs. De plus, nous devons garder un outil nouveau de gestion de crise qui soit adapté à chacun des Etats membres.

Troisième enjeu : l'Europe doit retrouver rapidement un certain équilibre du marché. Une période de transition est donc nécessaire pendant laquelle devront être concentrés des moyens financiers aux profits notamment de mesures sociales.

Bien entendu, les questions des pratiques œnologiques, des enveloppes nationales, de l'étiquetage, de la promotion sont importantes.

<conclusions>

Chers amis,

Le monde viticole traverse une des périodes les plus mouvementées de son histoire.

Notre organisation professionnelle a le devoir d'être présente, a l'obligation de représenter au mieux les intérêts de près de 50 % de la production française.

Elle ne peut être écartée des grands enjeux politiques à venir.

Bien entendu, nous sommes conscients de nos faiblesses. Nous sommes encore une organisation professionnelle jeune dans le secteur viticole. Mais je le dis : nous nous en laisserons pas compter.

J'ai autour de moi une équipe dynamique de vigneron indépendant bénévole qui passe beaucoup de leur temps à représenter notre mouvement localement, régionalement, nationalement et maintenant sur le continent européen. Souvent au détriment de leur vie de famille, au détriment de leur exploitation.

Ils le font pour vous.

Je suis fier d'eux et je les en remercie du fond du cœur.

Mais nous avons besoin aujourd'hui de l'implication de tous.

Parce que rien ne se fera sans vous, sans tous les vigneron indépendants qui oeuvrent tous les jours pour continuer à faire exister ce fabuleux métier.

J'ai besoin de vous afin de faire prendre conscience aux politiques, aux pouvoirs publics, à l'administration, à tous nos partenaires que rien ne pourra se faire sans nous.

Peut-être pour leur dire que si aujourd'hui nous n'avons pas le pouvoir et la capacité syndicale d'interférer ou de guider la politique viticole sur notre seul nom, nous avons très largement le pouvoir et la capacité d'être des emmerdeurs de premier ordre.

Et je le dis pour certain qui se reconnaîtront – ne croyez pas vous débarrasser aussi facilement de nous.

Vous nous trouverez toujours là.

Je vous remercie de votre attention.